Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 02/06/2026

SOC AUXIL AGRIC INDUST SUD OUEST FRANCE SAISOF - LA BEDOUINE rappelle MANGUE LAMELLE SÉCHÉE



- Noms des modèles ou références concernés : **MANGUE LAMELLE SÉCHÉE 300G**
- Marque : **VIETNAM XANH**
- **GTIN 3760399740082 Lot VNX25.LC1 Date de durabilité minimale 14/06/2027**
- Conditionnements : **BARQUETTE PLASTIQUE RONDE 300G**
- Date début/Fin de commercialisation : **depuis le 19/02/2026**
- Température de conservation : **Produit à conserver à température ambiante**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **Grossites, distributeur, MIN rungis**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Présence de sulfites à une teneur supérieure au seuil réglementaire de déclaration (>10 mg/kg) non mentionnée sur l'étiquetage. Ce défaut d'étiquetage peut présenter un risque pour les personnes allergiques aux sulfites dans ce lot**
- Risques encourus par le consommateur : **Substances allergisantes non déclarées**
- Description complémentaire du risque : **Présence de sulfites à une teneur supérieure au seuil réglementaire de déclaration (>10 mg/kg) non mentionnée sur l'étiquetage. Ce défaut d'étiquetage présente un risque pour les personnes allergiques**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente, Contacter le point de vente.**

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Autre (voir informations complémentaires).**
- Date de fin de la procédure de rappel : **jeudi 1 juillet 2027**

CONTACT

- Numéro de contact : **0169838910**
- Informations complémentaires publiques : **Retour au site de vente pour mise en conformité de l'étiquetage produit**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre